



*L'impact de la non- reconnaissance
des diplômes et des compétences
acquis à l'étranger : le cas des
femmes immigrantes*

FAITS SAILLANTS

Septembre 2008

**La réalisation de ce document a été rendu possible grâce au financement de
Condition féminine Canada – Programme de promotion de la femme et de
Patrimoine canadien- Programme du multiculturalisme.**

Réalisé par : Action travail des femmes, septembre 2008
911, rue Jean-Talon Est, local 224
Montréal (Québec) H2V 1R5
Téléphone : (514)768-7233
actionf@bellnet.ca
www.atfquebec.ca

Auteurs : Amel Belhassen-Maalaoui et Darline Raymond
Révision linguistique : Fred Attias

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008.

ISBN : 978-2-9808302-4-2

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée sous réserve d'en mentionner la source

PRÉAMBULE

Action travail des femmes est, à travers ses multiples activités portant sur la discrimination des femmes de toutes origines en emploi, régulièrement confrontée aux demandes de femmes immigrantes en termes d'information, de défense des droits, et d'accompagnement pour de l'embauche dans des postes stables et bien rémunérés.

Car faute de transparence et de rigueur en termes d'outils et mesures de reconnaissance de leurs diplômes et de leurs compétences étrangères, les femmes immigrantes sont, au moment d'une embauche, doublement désavantagées en tant que femmes et en tant qu'immigrantes.

Pour cette raison et après de nombreuses années de réflexion sur la question, *Action travail des femmes* a choisi d'amorcer une recherche-action afin de mieux définir les obstacles rencontrés par ces femmes et ainsi définir leurs besoins en termes de reconnaissance des acquis et compétences, pour leur permettre un accès équitable au marché du travail.

Cette recherche-action constitue une réponse aux demandes exprimées par les femmes immigrantes aux prises avec des difficultés majeures dans le cadre de leur parcours pour la reconnaissance de leurs acquis et compétences et s'inscrivant dans la foulée du plan d'action gouvernemental sur la reconnaissance des acquis et compétences (RAC)¹.

Nous remercions Condition féminine Canada et Patrimoine canadien qui, par leur appui financier, ont permis à *Action travail des femmes* de réaliser cette recherche-action

sur l'impact de la non-reconnaissance des acquis et compétences des femmes immigrantes.

Les faits saillants présentent les principaux résultats de cette recherche-action et visent à alimenter les discussions et les réflexions des acteurs concernés, des chercheurs, des participants à la table ronde de manière à outiller les décideurs afin qu'ils puissent prendre en considération les spécificités des femmes immigrantes lors de la mise en place des programmes et des mesures d'intégration et d'employabilité

¹ RAC : abréviation pour « reconnaissance des acquis et compétences ».

MISE EN CONTEXTE

- Une reconnaissance des impacts de la non-reconnaissance des diplômes et compétences étrangers ².
- Une recrudescence des femmes immigrantes diplômées à l'étranger aux prises avec la précarité ³.
- Des besoins exprimés par les femmes immigrantes.
- L'absence d'approche différenciée selon les sexes dans les politiques et mesures en matière de reconnaissance des acquis et compétences.
- L'absence de mesures d'employabilité tenant compte des réalités des femmes immigrantes diplômées à l'étranger.

Nous remercions les 50 répondantes de l'étude pour leur grande disponibilité et leurs récits intéressants, parfois captivants... Et les organismes communautaires pour leur aide dans la réalisation de certains focus groups.

OBJECTIFS

- Identifier les difficultés qui empêchent de reconnaître la formation et les compétences des personnes formées à l'étranger.
- Identifier les lacunes dans les mesures gouvernementales en matière de reconnaissance des acquis et compétences des femmes immigrantes.
- Déterminer les actions et les mesures incontournables pour lever ces difficultés permettant ainsi aux femmes immigrantes diplômées d'accéder à un emploi à la hauteur de leurs compétences et par là l'atteinte de leur autonomie économique.

² Des écarts mesurables entre les femmes immigrantes et les immigrants, ainsi qu'avec les femmes nées au Canada.

³ Le Québec connaît une période favorable de création d'emploi, cependant les femmes immigrantes n'en profitent pas.

MÉTHODOLOGIE

Une approche qualitative fondée sur les groupes de discussion et une enquête auprès des femmes en région.

Instruments de cueillette des données

- 5 groupes de discussions ;
- entretiens avec des femmes immigrantes diplômées à l'étranger en région ;
- 6 rencontres du comité-action en reconnaissance des acquis et compétences étrangers.

Recrutement des répondantes

- de type « boule de neige »
- femmes immigrantes diplômées usagères d'ATF ;
- femmes immigrantes diplômées usagères d'autres groupes de femmes qui sont partenaires d'Action travail des femmes.

QUI SONT NOS RÉPONDANTES ⁴ ?

Régions de provenance

Afrique subsaharienne :	15
(Burundi, Cameroun, Congo, Rwanda, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad)	
Amérique latine :	14
(Argentine, Colombie, El Salvador, Guatemala, Mexique, Pérou, Venezuela)	
Asie du Sud (Afghanistan) :	1
Caraïbes (Haïti) :	1
Europe de l'Est :	3
(République tchèque, Roumanie)	
Îles Comores :	3
Maghreb (Algérie, Maroc) :	10
-Orient (Liban, Syrie) :	

⁴ Au début, nous avons pensé interroger des femmes établies ici depuis moins de 10 ans. Cependant, lors du recrutement, nous en avons rencontré certaines qui, bien qu'installées ici depuis plus de 10 ans, partageaient les mêmes conditions de vie que chez celles initialement ciblées par notre recherche. Pour cette raison, nous avons décidé de leur donner aussi la parole afin d'enrichir notre collecte de données.

Profil sociodémographique

- La grande majorité de nos répondantes sont installées ici depuis moins de 10 ans. Certaines, depuis plus longtemps, mais moins de 15 ans, tandis qu'une des répondantes est arrivée au Québec il y a 35 ans déjà.
- Plus de la moitié des répondantes ont été admises, sinon comme réfugiées, dans la catégorie famille ; environ le quart est arrivé avec le statut d'immigrante reçue (requérante principale) ; et une partie seulement est entrée sous un autre statut (étudiante, etc.).
 - Notre échantillon est largement francophone et maîtrisait déjà cette langue avant son arrivée au Québec, alors qu'une infime partie l'a plutôt apprise ici.
 - Nos répondantes sont en majorité situées dans une fourchette d'âge actif, soit celle des « 26 à 54 ans », et les trois quarts de l'échantillon déclare des enfants à charge.

Grande pauvreté chez les participantes⁵

Le quart des répondantes gagne un salaire annuel compris entre 3 000 et 17 000 dollars ; trois répondantes sont encore aux études et bénéficient d'une aide financière sous la forme d'un prêt étudiant ; la moitié de l'échantillon, soit 25 répondantes, doit recourir à la sécurité du revenu ; les autres dépendent de leur mari financièrement.

⁵ Cette situation est représentative des plus récentes données recueillies sur les femmes immigrantes, lesquelles laissaient déjà entrevoir une grande pauvreté au sein de notre échantillon.

Parcours scolaires et professionnels hors Québec : riches et diversifiés

- Les deux tiers de nos répondantes détiennent un ou des diplômes en sciences humaines ou sociales.
- Le reste de l'échantillon est diplômé des sciences pures, d'un domaine de haute technologie, ou des sciences de la santé.
- Le quart de notre échantillon déclare être formé pour exercer une profession régie par un ordre, tandis qu'une infime partie montre plutôt des compétences professionnelles pour des métiers dits non traditionnels (génie civil et agronomie).

Expérience professionnelle acquise hors Québec

- La majorité des participantes détiennent une expérience, variant de 2 à 30 ans, dans leur domaine de spécialisation.
- Très nombreuses sont celles qui ont cumulé entre 5 et 10 années d'expérience professionnelle dans leur pays d'origine.

Parcours scolaires et professionnels au Québec

- Outre leurs diplômes acquis dans leurs pays d'origine, environ le quart des femmes interrogées a de plus obtenu un ou plusieurs diplômes universitaires de deuxième et de troisième cycle au Québec.
- Une infime partie de notre échantillon a aussi obtenu un diplôme collégial.

- Au moins deux tiers des répondantes ont refusé de retourner aux études.

Expérience de travail au Québec

- Plus de la moitié des répondantes n'ont pas réussi à s'insérer dans un emploi.
- Parmi celles qui ont travaillé, la majorité ne l'a pas fait dans son domaine de compétence.

Situation actuelle en emploi

- Les deux tiers des répondantes sont sans emploi et en recherche active d'emploi.
- Même celles qui ont opté pour un retour aux études et qui ont réussi à obtenir d'autres diplômes, au Québec cette fois, se retrouvent sans emploi, ou alors sont embauchées pour de courts contrats dans le milieu communautaire.
- Les autres sont en emploi.

Parcours pour la reconnaissance des diplômes et compétences obtenus à l'étranger

- Environ la moitié des répondantes ont réussi à obtenir une analyse comparative de leurs diplômes ;
- Moins du tiers de l'échantillon a refusé d'entamer les procédures RAC ;
- D'autres sont en parcours RAC ;
- D'autres n'ont pas encore amorcé le parcours RAC.

Difficultés rencontrées lors du processus de reconnaissance des diplômes et compétences étrangers

- 1) **Au pays d'origine** : manque d'informations tangibles sur la réalité du marché du travail au Québec
- 2) **Au Québec** : un parcours du combattant
 - Informations superficielles et impersonnelles, qui ne renseignent pas sur la vraie réalité ;
 - Accompagnement inadéquat pour la préparation des examens !
 - Des représentations sociales qui influent aussi sur l'orientation professionnelle des femmes immigrantes :
 - les professionnelles et professionnels font généralement peu ou pas de différence entre les femmes immigrantes scolarisées et celles non scolarisées dans la prestation des services ;
 - font preuve de préjugés et de stéréotypes à l'égard des femmes immigrantes racisées : un obstacle de taille. Certaines répondantes déplorent l'attitude de professionnelles ou professionnels qui font fi de leurs diplômes universitaires et qui leur proposent des postes sans rapport avec leur domaine de compétence.
 - Éclatement des institutions chargées d'évaluer les diplômes obtenus hors Québec :
 - les documents demandés pour les dossiers de reconnaissance.
 - Dévaluation : surprise et désarroi
 - Formation d'appoint :
 - l'accès à la formation ;

- le contenu et le déroulement de la formation ;
- les coûts...

Impact de la non-reconnaissance des diplômes et compétences sur les femmes immigrantes diplômées à l'étranger

1) Précarité professionnelle

1.1 Pauvreté assurée

- s'insérer à rabais ;
- bénévolat... obligé ;
- le retour aux études : s'accrocher à tout prix !

1.2 Accroissement de la dépendance

- dépendance financière, et donc décisionnelle.

2) Le retour obligé aux études

2.1 Difficile conciliation étude et/ou travail-famille ⁶

- perte du réseau familial élargi, et une nucléarisation de la famille immigrante ⁷ ;
- division des tâches entre conjoints doit souvent être renégociée.

3) L'estime de soi compromise

- dévalorisation ;
- sentiment d'échec.

4) La santé mise à risque

LES OUBLIÉES DES PROGRAMMES ET MESURES...

- Des politiques d'immigration et d'intégration qui n'intègrent pas !

- elles continuent à privilégier le genre masculin dans la mesure où l'homme est généralement le requérant principal, il arrive en premier et parraine par la suite la femme.

- Besoins d'un parcours équitable

- les politiques qui fonctionnent pour la majorité et pour les hommes ne donnent pas les résultats escomptés aux groupes des femmes immigrantes.

DES DONNÉES QUI PARLENT...

Issues de la recherche-action menée par ATF sur « *La reconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'étranger : le cas des femmes immigrantes* », ces données résultent d'un travail de terrain effectué auprès de 50 femmes immigrantes qui nous ont fourni une masse considérable d'informations pertinentes. S'ajoutant à une première moisson de données documentaires et statistiques, les informations recueillies nous ont permis d'identifier les difficultés qu'affrontent les femmes immigrantes dès qu'elles s'engagent dans le parcours RAC, et de comprendre leurs parcours migratoires et professionnels significatifs ainsi que leurs besoins en termes de reconnaissance et d'accès équitable à l'emploi. Ces informations traduisent ainsi les expériences de bon nombre d'immigrantes et nous renseignent à propos d'une réalité vécue sur laquelle nous devons agir.

⁶ Voir Diane-G. Tremblay et al. (2005), *Conciliation emploi-famille et intégration professionnelle : le cas de trois groupes de femmes immigrées au Québec*.

⁷ Ibid.

Comme toute recherche a ses limites, la nôtre n'en est pas exempte. Sa première limite en est une de sous-représentation, parmi nos répondantes, de femmes issues de communautés culturelles (Europe occidentale, etc.). Cela, pensons-nous, est dû non pas à une omission de notre part, mais au fait que ce groupe de femmes, ayant moins d'obstacles à aplanir lors de leur parcours en RAC, n'a pas été interpellé par notre sujet de recherche.

Ce constat corrobore les conclusions d'une recherche d'Akbari⁸, selon qui les immigrantes et les immigrants issus de minorités visibles et qui ont également acquis leurs diplômes dans un pays en développement sont plus touchés par cette question.

La seconde limite que présente notre recherche est d'avoir posé un regard uniquement sur les femmes immigrantes en difficultés, et non aussi sur celles qui ont réussi leur intégration au marché du travail. En somme, les femmes interrogées nous ont livré leurs différentes perceptions des enjeux reliés à la question de la reconnaissance des diplômes et des compétences acquis hors Québec.

Certes qu'à leur arrivée, les personnes immigrantes doivent faire face à des difficultés lors du processus de reconnaissance des acquis et des compétences à l'étranger. Cependant, dans le cas des femmes immigrantes, ces obstacles vont s'ajouter à d'autres, spécifiques de leurs conditions de femmes et d'immigrantes. Qui plus est, ceux-là sont amplifiés du fait de l'absence de mesures particulières proprement destinées à ce groupe de femmes.

⁸ Akbari, A. H. (1999), « Immigrant "Quality" in Canada: More Direct Evidence of Human Capital Content, 1956-1994 ». *International Migration Review*, vol. 33, n° 1.

Dans un premier temps, il ressort de notre analyse que les femmes immigrantes doivent affronter les effets d'une culture patriarcale, encore imprégnée par la division sexuelle du travail et par les préjugés à leur égard, en tant que femmes venues d'ailleurs et porteuses de cultures jugées « non modernes » et, enfin, doivent s'adapter et assurer l'intégration de leurs familles dans un nouveau contexte social.

Plus précisément, à leur arrivée, les femmes immigrantes se consacrent essentiellement à l'installation et à la gestion de l'adaptation de leur famille à leur nouveau milieu de vie, leur laissant, au départ, peu de temps pour s'engager dans des démarches de reconnaissance des acquis et des compétences ou encore pour chercher un emploi qui correspond vraiment à leurs aspirations socio-professionnelles.

Par ailleurs, lorsqu'elles réussissent à alléger leurs responsabilités familiales pour enfin amorcer des démarches en RAC, elles se rendent compte rapidement que là aussi le chemin est parsemé d'embûches, et que les avenues proposées ne correspondent pas à celles que les agents d'immigration leur avaient fait miroiter alors qu'elles étaient encore dans leur pays.

À ce propos, un problème qui revient avec insistance dans les témoignages de femmes interrogées a trait aux traitements que leur réservent les intervenant-e-s ou agent-e-s d'emploi, ces derniers faisant généralement peu ou pas de différence entre la clientèle scolarisée et celle non scolarisée dans la prestation des services. Alors que ces femmes sont pour la plupart très scolarisées, les informations transmises ainsi que les formations qui leur sont offertes semblent plutôt destinées à une clientèle moins scolarisée. De même, les représentations empreintes de préjugés qu'ont les agents d'accueil de certains groupes de femmes

immigrantes, apparaissent comme un frein supplémentaire à la pleine intégration économique de celles qui détiennent un ou plusieurs diplômes, alors que souvent ceux-là n'en tiennent pas compte lorsqu'elles se voient proposer un emploi. Des emplois qui ne permettent pas à ces immigrantes très scolarisées de mettre à profit leurs connaissances et leurs habilités dans une profession qui leur permettrait d'atteindre une pleine autonomie financière et, par là, d'être également citoyennes à part entière.

D'autre part, l'une des mesures recommandées lors de l'évaluation comparative des diplômes, consiste à aller chercher dans les universités ou les CEGEP la formation dite manquante. Tel que prescrit par les évaluateurs, cette formation viserait à *rediplômer* les femmes immigrantes, tandis qu'elles détiennent déjà des diplômes sur la base desquels elles ont été sélectionnées. Si nos répondantes considèrent comme important de procéder à une mise à niveau de leurs connaissances et de leurs compétences, elles pensent toutefois que ce n'est pas seulement dans les institutions d'enseignement qu'elles peuvent le faire. De la même manière, il est clair que les services notamment d'information et de formation, mis en place pour assister les personnes immigrantes diplômées hors Canada pour la poursuite de leur démarche en reconnaissance des acquis et des compétences et, ultimement, pour accéder à un emploi qualifiant, ne répondent pas adéquatement aux besoins des femmes immigrantes diplômées.

Également, les données de notre recherche-action sont éloquentes en ce qui a trait à la pauvreté et à la précarité économique des femmes immigrantes nouvellement arrivées. En effet, des 50

répondantes de la recherche, les deux tiers sont sans emploi et, de cette proportion, environ les trois quarts vivent de la sécurité du revenu, tandis que les autres dépendent financièrement de leur mari. Cette non-reconnaissance des acquis et des compétences entraîne, pour celles qui réussissent à décrocher un emploi, des conditions de travail des plus précaires, qui les maintiennent dans la pauvreté.

Pour celles qui sont carrément exclues du marché du travail, l'aide de dernier recours constitue le seul moyen de subsistance, renforçant, une fois de plus, leur stigmatisation.

En effet, nos données de recherche démontrent que, pour les répondantes interrogées qui occupent un emploi, le revenu annuel varie de 3 000 \$ à 17 000 \$. Seulement trois (3) femmes ont déclaré gagner un revenu se situant aux alentours de 27 000 \$. La situation n'est guère plus rose pour celles qui ont opté pour le retour aux études et qui ont réussi à obtenir leurs diplômes en sol québécois. La situation est telle, que celles-ci sont, dans une grande proportion, sans emploi, ou alors occupent un emploi précaire, endettées qu'elles sont de surcroît.

Chez celles qui ont refusé de retourner aux études, l'on évoque comme obstacle la difficulté de concilier les études et le travail ou la famille. En contexte d'immigration, nous l'avons dit, les femmes doivent fonctionner dans une nouvelle structure familiale nucléarisée, perdant de facto le réseau familial élargi sur lequel elles pouvaient s'appuyer dans leur pays d'origine. Dès lors, elles doivent renégocier la division des tâches avec leur conjoint. Car voilà leur seul

moyen d'adaptation à ce nouveau contexte social.

Cette pauvreté qui accable les femmes immigrantes les place dans une situation de grande dépendance et vulnérabilité, de même qu'elle prédispose indûment certaines d'entre elles à des problèmes de santé accrus.

Désillusionnées face à un système qui leur promettait tout, mais qui en réalité les fragilise et les expose à l'exclusion ; se sentant désarmées et impuissantes devant un avenir qu'il leur faut pourtant construire, ces femmes immigrantes demeurent animées d'une volonté ferme de se réapproprier leur avenir.

C'est donc pour permettre à ces femmes immigrantes et diplômées à l'étranger d'accéder à l'autonomie financière et ainsi s'intégrer pleinement à la société qu'*Action travail des femmes* émet les recommandations qui suivent. Des recommandations, rappelons-le, formulées par les femmes ayant participé à la recherche-action, et bonifiées par les participantes à la table ronde organisée par ATF en avril 2008, intitulée : *La reconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'étranger : le cas des femmes immigrantes*.

RECOMMANDATIONS

Du fait qu'elles se trouvent à l'intersection de différentes discriminations, les femmes immigrantes sont des plus marginalisées, la grande majorité connaissant d'ailleurs une « inclusion subordonnée⁹ » ! Aussi, pour se donner les moyens d'améliorer leurs conditions socio-économiques de vie et pour lutter contre la discrimination dont elles sont la cible privilégiée, elles nous ont fait part des recommandations qui suivent. D'emblée, elles s'accordent toutefois sur un constat : l'urgence *d'agir*.

Pour enrayer les obstacles systémiques en parcours de reconnaissance des diplômes et compétences étrangers

- L'accès pour toutes les femmes immigrantes diplômées de l'étranger aux mesures et services en matière de reconnaissance des acquis et des compétences sans discrimination fondée sur le statut d'admission.
- L'élimination des frais relatifs à la reconnaissance des acquis et des compétences.
- L'abolition des frais afférents aux formations de mise à niveau.
- Ajouter, à la formation générale de base des professionnelles et professionnels de première ligne, des éléments de compétence culturelle, mais aussi de sensibilisation au racisme.

⁹ Cette notion est empruntée à Jean Lafontant. Lafontant J. (2007), *L'intégration en emploi, à Winnipeg, des immigrants francophones racisés : une étude exploratoire*. Université du Québec à Montréal, Les Cahiers du CRIEC, n° 32.

- L'application équitable pour les femmes des mesures visant l'employabilité et destinées aux immigrants formés à l'étranger, de manière à ce que les femmes puissent réellement bénéficier de ces
- mesures au même titre que leur congénère masculin.
- L'égalité de traitement pour toutes les femmes immigrantes diplômées à l'étranger dans la prestation de services, sans discrimination basée sur l'origine ethnique ou nationale.
- Rendre l'information sur la RAC fluide et accessible à toutes les femmes immigrantes.
- L'établissement de formation d'appoint sous forme de stages.

Pour permettre la participation aux instances décisionnelles

- Promouvoir la participation des femmes immigrantes au sein des instances concernées par la question de la reconnaissance des diplômes et compétences acquis à l'étranger.
- L'octroi de plus de pouvoir au milieu communautaire et féministe afin de constituer une véritable interface entre les institutions concernées par la question de la reconnaissance des acquis et des compétences et les femmes immigrantes.

Un des témoignages éloquentes de femmes que nous avons interrogées :

« Quand j'étais sur l'aide sociale, on allait voir un conseiller d'orientation, mais moi j'étais moi-même conseillère dans mon pays, je conseillais les gens (dans leur orientation professionnelle).

Ils [les conseillers] nous prenaient pour des enfants. [...] Mais j'ai à peu près trente ans, je ne peux pas me réorienter quatre fois dans ma vie. Je suis venue avec une profession que j'aime. À dix-huit ans, je me suis orientée, puis à vingt ans j'ai changé mon domaine dans mon pays. Je ne veux pas changer de nouveau. Ici, on est considéré comme des enfants : (les professionnels nous disent) on va vous expliquer comment faire le C.V., on va vous expliquer comment orienter votre vie, on va vous expliquer comment chercher une maison, mais nous, on avait une maison. On va vous expliquer comment manger, sain et naturel, mais on est bien. On n'a pas besoin qu'on nous explique comment manger. On nous prend comme des personnes qui ne savent rien mais malgré ça, on a des diplômes, nous nous sommes déjà orientées, nous savons déjà beaucoup de choses. J'ai une profession, j'ai de l'expérience. Ils nous prennent comme si on avait dix-huit ans. Ils nous disent : " Peut-être que tu dois faire un D.E.C. en comptabilité. " Mais je n'aime pas la comptabilité, et je ne veux pas réétudier quatre ans pour être psychologue parce que (j'ai déjà fait ce que j'aime, je suis déjà psychologue), pourquoi voulaient-ils [les professionnels en orientation] que je fasse un autre diplôme ? Pourquoi ? (j'ai fait ce que j'aime).

C'est ça (toute cette attitude) que je n'aime pas ici. »

**L'IMPACT DE LA NON RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DES
COMPÉTENCES ACQUIS À L'ÉTRANGER : LE CAS DES FEMMES
IMMIGRANTES.**

Auteures :

Amel Belhassen-Maalaoui
Darline Raymond

ACTION TRAVAIL DES FEMMES

Avec le soutien financier de :

- Condition féminine Canada
- Patrimoine canadien

Déposé à la :

Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-9808302-4-2



Un organisme financé par Centraide du Grand Montréal